Déclaration EU de conformité

Nous, **ALBIRO SA, Dorfgasse 14, CH-3454 Sumiswald,** déclarons par la présente, que l'EPI décrit ci-dessous

Modèle N°:	Article N°:	Ordre N°:	Description :
1220012	12000991 12000990 12000989 12000914	20045940 20045944 20045941 20045943	Parka d'hiver Nendaz marine Parka d'hiver Nendaz vert Parka d'hiver Nendaz brun Parka d'hiver Nendaz noir

	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
Matière principale :	200213 Ventex Oasis 2L PU	Marine Vert Brun Noir	100% polyester avec enduction de PU

	Tissu N°:	Couleur :	Composition :
Doublure matelassée:	200256 145cm Stepp F50/120 Raute 5cm	noir	100% polyester

est conforme aux exigences applicables de la législation d'harmonisation pertinente du règlement (UE) 2016/425, mise en oeuvre par les normes harmonisées
EN ISO 13688:2013 - Vêtements de protection - Exigences générales,
EN 343:2003/A1+AC - Protection contre la pluie (Classe 3 pour l'étanchéité à l'eau et Classe 2 pour la résistance à la vapeur d'eau)

et est identique avec l'EPI ayant fait l'objet du rapport de test N° ZH530 141961.1.

délivrée par l'organisme de certification agréé pour les produits :

TESTEX AG, Institut suisse de contrôle textile, Gotthardstrasse 61, CH-8027 Zürich
Numéro d'identification : 1726

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

Lieu et date :

Sumiswald, le 02.09.26

ALBIRO SA

Lukas Loosli
Direction

Karin Spahr
Technicien du vêtement